

**GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE COORDINATION DU  
PROGRAMME DE L'ONUSIDA**

**SEGMENT THÉMATIQUE DE LA 45<sup>e</sup> RÉUNION DU CCP**

***Réduction de l'impact du sida sur les enfants et les jeunes***

Lors de sa 43<sup>e</sup> réunion, le Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA (CCP) a convenu que le sujet de sa 45<sup>e</sup> réunion serait « Réduction de l'impact du sida sur les enfants et les jeunes ». Le segment thématique aura lieu le 12 décembre 2019.

Le segment thématique offre l'occasion de :

- Analyser les conséquences du sida sur les enfants, les adolescents et les jeunes tout au long de la vie, de l'enfance à l'âge adulte, par tranche d'âge [0-4] [5-10] [11-14] [15-24].
- Rechercher les pays et les domaines thématiques spécifiques où des succès / progrès notables dans les résultats liés au VIH pour les enfants, les adolescents et les jeunes ont été obtenus et discuter des facteurs clés qui ont conduit à ces succès.
- Déterminer les actions prioritaires clés qui permettront aux pays, avec différents contextes épidémiologiques, d'intensifier la prévention, le traitement et les soins du VIH, fondés sur les droits, ainsi que les programmes de protection des droits de la personne liés au VIH, par groupe d'âge, lieu et spécificités démographiques.

---

**RÉSUMÉ DE LA RÉUNION : PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL**

DATE : Mercredi 9 octobre 2019

**PROGRAMME DE LA RÉUNION**

1. Bienvenue et introduction
2. Présentation de la première version de la note d'information sur le thème « Réduire les conséquences du sida sur les enfants et les jeunes » ;
3. Discussion sur le projet de note d'information ;
4. Présentation du projet d'ordre du jour du segment thématique ;
5. Discussion sur le projet d'ordre du jour ;
6. Voie à suivre ;
7. Divers.

---

**RÉSUMÉ**

**1. BIENVENUE ET INTRODUCTION**

M. Morten Ussing, Chef de la gouvernance et des affaires multilatérales au Secrétariat de l'ONUSIDA, a félicité le groupe de travail du CCP à sa deuxième réunion pour avoir préparé le segment thématique de la 45<sup>e</sup> réunion du CCP sur la réduction des conséquences du sida sur les enfants et les jeunes. Il a remercié les membres du groupe de travail pour les observations envoyées sur le projet et a indiqué que le Secrétariat avait fait de son mieux pour les intégrer.

Le Secrétariat a déclaré que la deuxième réunion était une occasion pour les membres du groupe de travail de formuler des observations sur le premier projet complet de la note d'information du segment thématique ainsi que sur le projet d'ordre du jour. Le Secrétariat a également invité les membres du groupe de travail à suggérer des orateurs pour les différentes sessions.

## **2. PRÉSENTATION DU PROJET DE NOTE D'INFORMATION SUR LA RÉDUCTION DES CONSÉQUENCES DU SIDA SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES**

Mme Catherine Bilger, conseillère principale au Département de la mise en œuvre de la procédure accélérée du Secrétariat de l'ONUSIDA a présenté le projet de note d'information.

Mme Bilger a remercié le groupe de travail pour ses observations sur le projet et a déclaré que le Secrétariat s'était évertué à intégrer ces observations autant que possible. Mme Bilger a expliqué que la structure du document avait été révisée et qu'une section contenant des messages clés avait été ajoutée au début. Elle a déclaré que le cadre Start Free, Stay Free, AIDS Free est utilisé pour présenter les données. Elle a expliqué que les groupes d'âge de 10 à 14 ans, de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans avaient été fusionnés en 10 à 24 ans pour éviter les répétitions et les chevauchements. Mme Bilger a également expliqué que pour tenir compte des observations du groupe de travail, la prévention était désormais intégrée dans l'ensemble. Le projet incluait également une discussion sur les services maternels et infantiles en plus de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME), les approches familiales en matière de dépistage, la sensibilisation des agents de santé aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes, et l'autonomisation des jeunes. En outre, davantage de données, certaines sous forme de graphiques, ont également été ajoutées.

Mme Bilger a également relevé que certains domaines nécessitaient un débat plus approfondi, notamment sur la manière de mettre en avant la progression vers la couverture sanitaire universelle et de mettre l'accent sur les besoins des différents groupes d'âge. Elle a mentionné que des études de cas supplémentaires, en particulier hors d'Afrique, étaient encore nécessaires.

## **3. DISCUSSION SUR LE PROJET DE NOTE D'INFORMATION SUR LA RÉDUCTION DES CONSÉQUENCES DU SIDA SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES**

Le groupe de travail du CCP s'est félicité du projet de note d'information. Les observations spécifiques incluses provenaient des :

### **États membres**

- Ils ont souligné que les différences entre les âges des 10 à 24 ans devaient être davantage clarifiées.
- Suggéré de mentionner le rôle important des adultes dans le texte et de souligner leur rôle différent selon les groupes d'âge.
- Suggéré de mettre l'accent sur une éducation sexuelle complète comme outil de prévention.
- Suggéré également d'ajouter davantage de données sur le taux de mortalité des mères adolescentes et des adolescentes vivant avec le VIH.
- Souligné la nécessité de lutter contre la pauvreté en tant que facteur structurel essentiel des conséquences du sida sur les enfants et les jeunes.

- Suggéré d'inclure une discussion sur les nouvelles technologies, telles que les points de service et les tests, en tant que moyen de donner un nouveau souffle, en mettant l'accent sur le transfert de technologie de manière à en assurer la durabilité.
- Souligné l'importance d'inclure une discussion sur les orphelins.

### **Délégation des ONG du CCP**

- Ils ont suggéré d'inclure une discussion sur les orphelins vivant avec le VIH dans le projet.
- Souligné qu'il importait de relever les obstacles structurels, notamment la stigmatisation et la discrimination, qui ont une incidence sur l'accès aux services pour les adolescents et les jeunes, notamment les obstacles juridiques et politiques et les lois relatives à l'âge de consentement, soulignant qu'aborder les obstacles structurels était une condition préalable à l'autonomisation.
- Souligné en outre que l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs constituait un problème majeur pour les jeunes.
- Suggéré d'envisager la santé des adolescents de manière plus exhaustive, en ne se focalisant pas uniquement sur le VIH.
- Suggéré de mettre davantage l'accent sur les jeunes populations clés.
- Également suggéré de mettre davantage l'accent sur les défis de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant pour les adolescents et les jeunes femmes.
- Souligné l'importance de discuter de l'accès aux formulations d'ARV pédiatriques.
- Déclaré que la délégation des ONG enverrait des observations supplémentaires après avoir consulté un groupe consultatif plus large de la société civile.

### **Coparrainants**

- Ont suggéré que les approches pour donner un nouveau souffle soient focalisées sur les innovations et les synergies ayant un effet catalytique, tout en mettant l'accent sur les interventions éprouvées qui doivent être intensifiées et améliorées.
- Souligné la nécessité de poursuivre la discussion sur les conséquences indirectes du sida et d'explorer l'intégration et les synergies entre la riposte au sida et les autres objectifs de développement durable, afin de tirer davantage parti des résultats obtenus grâce aux investissements.
- Souligné l'importance de relier la note d'information aux discussions sur la couverture santé universelle, notamment sur la manière dont le développement des ensembles de soins pour enfants et adolescents peut concourir à améliorer les résultats en matière de santé.
- Souligné la nécessité de discuter du rôle des mères et des autres personnes qui s'occupent de l'enfant, dans la réduction des conséquences du SIDA sur les enfants.
- Déclaré qu'il était important de noter les différences au sein du groupe d'âge des 10 à 24 ans et de reconnaître que les mesures prises avec les groupes d'âge plus jeunes auront une incidence sur les résultats des personnes plus âgées.
- Suggéré de renforcer la discussion sur les causes sous-jacentes de la mauvaise rétention dans les soins, ainsi que sur la manière de les résoudre par le biais de la protection sociale et d'autres interventions.
- Souligné l'importance de s'attaquer aux facteurs structurels et aux obstacles à l'accès à la prévention et à leur effet sur le bien-être, en s'appuyant sur le

rapport du consortium STRIVE.

- Insisté sur l'importance de discuter de l'intégration de la Santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR), notamment la planification familiale et la prévention du VIH, en particulier à la lumière de l'essai ECHO.

#### **4. PRÉSENTATION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR DU SEGMENT THÉMATIQUE**

Mme Bilger a présenté le projet d'ordre du jour de la journée thématique. Elle a expliqué qu'il était proposé que la journée commence par un discours d'ouverture de la nouvelle Directrice exécutive de l'ONUSIDA, suivi d'un discours liminaire d'un représentant de la communauté des jeunes. L'ordre du jour comporterait ensuite une session pour présenter les données actuelles, puis trois tables rondes seraient consacrées aux principales recommandations et aux approches pour donner un nouveau souffle ; abordées dans la note d'information.

Mme Bilger a déclaré que la première table ronde serait axée sur la compréhension de l'origine des nouvelles infections chez le nourrisson, la recherche d'enfants vivant avec le VIH, l'accès aux soins prénatals et la prise en charge des populations clés. La deuxième table ronde serait axée sur la liaison et la rétention dans les soins. La troisième serait axée sur les communautés et inclurait des exemples de soutien par les pairs, des efforts visant à renforcer l'autonomie des adolescents et des jeunes et des programmes visant à éliminer les obstacles structurels.

Le Secrétariat a invité les membres du groupe de travail à suggérer des orateurs pour les sessions proposées.

#### **5. DISCUSSION SUR LE PROJET D'ORDRE DU JOUR DU SEGMENT THÉMATIQUE**

Les membres du groupe de travail ont formulé les commentaires suivants sur l'ordre du jour provisoire.

##### **États membres**

- Ils ont accueilli favorablement la proposition de faire parler des enfants et des adolescents et de faire en sorte que le point de vue des enfants et des adolescents soit reflété dans l'ordre du jour.
- Ils ont suggéré que les conférenciers incluent également les chercheurs ayant travaillé dans ce domaine.

##### **Délégation des ONG du CCP**

- Ils ont souligné qu'il importait de s'attaquer aux obstacles structurels tout au long du programme, notamment en tant que condition préalable à l'autonomisation des jeunes.
- Ils ont souligné qu'il était important que les jeunes parlent par et pour eux-mêmes plutôt que d'autres.

##### **Coparrainants**

- Ils ont suggéré que les chercheurs présentent leurs travaux les plus récents sur les dernières avancées scientifiques lors du segment thématique, notamment pour couvrir les liens existant entre la santé des adolescents et d'autres objectifs

de développement durable.

- Ils ont souligné la nécessité de couvrir de manière adéquate les facteurs et les obstacles structurels et de discuter de questions telles que la stigmatisation et la discrimination, les lois sur l'âge de consentement et les lois discriminatoires à l'égard des adolescentes et des jeunes femmes.
- Ils ont suggéré qu'il devrait exister un équilibre approprié entre traitement et prévention, en particulier dans la description de la première discussion en table ronde.

## 6. VOIE À SUIVRE

Le Secrétariat a déclaré que les participants aux groupes de travail avaient jusqu'au lundi 14 octobre pour envoyer leurs éventuelles observations écrites sur la note d'information et l'ordre du jour.

Le Secrétariat a également rappelé au groupe de travail que l'appel à soumission d'études de cas de meilleures pratiques avait été envoyé à tous les membres du CCP et à toutes les missions permanentes et a invité les membres du groupe de travail à diffuser cet appel auprès de leurs réseaux et partenaires. Le Secrétariat a rappelé que la collecte d'études de cas visait à inclure des exemples pratiques dans la note d'information et à éclairer les discussions thématiques. Le Secrétariat a également expliqué que toutes les études de cas reçues seraient compilées dans un document de séance publié sur le site Web du CCP et servant de ressource à l'ONUSIDA plus largement au-delà du segment thématique.

## 7. DIVERS

Aucun sujet n'a été évoqué concernant ce point.

[Fin du document]